

Condamnations qui vous rendent inadmissibles

Ce guide a été conçu pour aider les entreprises ou exploitants de services d'entreposage de véhicules et les conducteurs de dépanneuses à déterminer les exclusions potentielles du programme de surveillance relatif au remorquage et à l'entreposage des véhicules. Veuillez noter qu'il ne s'agit que d'un guide. Si vous pensez avoir une condamnation entraînant une disqualification, consultez [l'article 2 du Règlement de l'Ontario 167/23](#) ou demandez l'avis d'un professionnel du droit.

Glossaire

Article : Réfère à l'article du code de condamnation qui est associé à l'infraction en vertu du *Code criminel* du Canada ou de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

Avis de non-responsabilité : Les codes de condamnation peuvent être modifiés sans préavis. Si vous avez été condamné ou reconnu coupable d'une infraction équivalente, il se peut que vous ne puissiez pas obtenir de certificat. Demandez des éclaircissements à un professionnel du droit.

Description de l'infraction : Fournit une brève description de l'infraction. Pour obtenir de plus amples détails sur l'infraction, veuillez consulter le *Code criminel* du Canada ou la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*.

Période de disqualification : Période pendant laquelle la condamnation entraîne la disqualification du demandeur. Veuillez noter que la période de disqualification commence à la date de la condamnation (et non le jour de l'infraction).

Ressources :

[Sécurité et encadrement du remorquage et de l'entreposage de véhicules](#)

[Règl. de l'Ont. 167/23](#)

[Obtenez un certificat de remorquage ou d'entreposage de véhicules | Ontario.ca](#)

[Code criminel](#)

[Loi réglementant certaines drogues et autres substances](#)

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
5	Trafic de substances / possession en vue de trafic	10 années
6	Importation et exportation / possession en vue de l'exportation	10 années
7	Production de substance	10 années
7.1	Possession, vente, etc., pour utilisation dans le production ou le trafic	10 années

Code Criminel

Partie II.1 – Terrorisme

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
83.01	Terrorisme	Indéfini
83.02	Fournir ou réunir des biens en vue de certains actes	Indéfini
83.03	Fournir, rendre disponibles, etc., des biens ou services à des fins terroristes	Indéfini
83.04	Utiliser ou avoir en sa possession des biens à des fins terroristes	Indéfini
83.06	Renseignements secrets obtenus de gouvernements étrangers	Indéfini
83.07	Erreur sur la personne	Indéfini

83.08	Blocage des biens	Indéfini
83.12	Infraction – blocage des biens, communication ou vérification	Indéfini
83.13	Saisie et blocage de biens	Indéfini
83.18	Participation à une activité d'un groupe terroriste	Indéfini
83.181	Quitter le Canada : participation à une activité d'un groupe terroriste	Indéfini
83.19	Facilitation d'une activité terroriste	Indéfini
83.191	Quitter le Canada : facilitation d'une activité terroriste	Indéfini
83.2	Infraction au profit d'un groupe terroriste	Indéfini
83.201	Note marginale : quitter le Canada : perpétration d'une infraction au profit d'un groupe terroriste	Indéfini
83.202	Note marginale : quitter le Canada : perpétration d'une infraction constituant une activité terroriste	Indéfini
83.21	Charger une personne de se livrer à une activité pour un group terroriste	Indéfini
83.22	Charger une personne de se livrer à une activité terroriste	Indéfini
83.221	Conseiller la commission d'une infraction de terrorisme	Indéfini
83.23	Cacher une personne qui s'est livrée à une activité terroriste	Indéfini
83.231	Incitation à craindre des activités terroristes	Indéfini

Partie III - Armes à feu et autres armes

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
85	Usage d'une arme à feu lors de la perpétration d'une infraction	5 années
86	Usage négligent / contravention des règlements	5 années
87	Braquer une arme à feu	5 années
88	Port d'arme dans un dessein dangereux	5 années
89	Port d'arme à une assemblée publique	5 années
90	Port d'une arme dissimulée	5 années
91	Possession non autorisée d'une arme à feu	5 années
92	Possession non autorisée d'une arme à feu : infraction délibérée	5 années
93	Possession dans un lieu non autorisé	5 années
94	Possession non autorisée dans un véhicule automobile	5 années
95	Possession d'une arme à feu prohibée ou à autorisation restreinte avec des munitions	5 années
96	Possession d'une arme obtenue lors de la perpétration d'une infraction	5 années
98	Introduction par effraction pour voler une arme à feu	5 années
98.1	Vol qualifié visant une arme à feu	5 années
99	Trafic d'armes	5 années
100	Possession en vue de faire le trafic d'armes	5 années

101	Cession illégale	5 années
102	Fabrication d'une arme automatique	5 années
103	Importation ou exportation non autorisées – infraction délibérée	5 années
104	Importation ou exportation non autorisées	5 années
104.1	Modification d'un chargeur	5 années
105	Armes perdues, volées ou trouvées	5 années
106	Destruction	5 années
107	Fausse déclaration	5 années
108	Modification du numéro de série	5 années
109	Ordonnance d'interdiction obligatoire	Inéligible tant que l'ordonnance est en vigueur
110	Ordonnance d'interdiction discrétionnaire	Inéligible tant que l'ordonnance est en vigueur
117.01	Contravention d'une ordonnance d'interdiction	5 années

Partie V - Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes moeurs, inconduite

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
150	Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes moeurs inconduite	Indéfini
150.1	Inadmissibilité du consentement du plaignant	Indéfini
151	Contacts sexuels	Indéfini

152	Incitation à des contacts sexuels	Indéfini
153	Exploitation sexuelle	Indéfini
153.1	Personnes en situation d'autorité	Indéfini
155	Inceste	Indéfini
160	Bestialité / usage de la force / bestialité en présence d'un enfant ou incitation de celui-ci	Indéfini
161	Ordonnance d'interdiction	Indéfini
162	Voyeurisme	Indéfini
162.1	Publication, etc. non consensuelle d'une image intime	Indéfini
162.2	Ordonnance d'interdiction	Indéfini
163	Matériel obscène	5 années
163.1	Production de pornographie juvénile / distribution de pornographie juvénile / possession de pornographie juvénile / accès à la pornographie juvénile	Indéfini
167	Représentation théâtrale immorale	5 années
168	Mise à la poste de choses obscènes	5 années
170	Père, mère ou tuteur qui sert d'entremetteur	Indéfini
171	Maître de maison qui permet des actes sexuels interdits	Indéfini
171.1	Rendre accessible à un enfant du matériel sexuellement explicite	Indéfini
172	Corruption d'enfants	Indéfini

172.1	Leurre	Indéfini
172.2	Entente ou arrangement – infraction d’ordre sexuel à l’égard d’un enfant	Indéfini
173	Actions indécentes	5 années

Partie VII – Infractions se rattachant à l’offre, à la prestation ou à l’obtention de services sexuels moyennant retribution

Article	Description de l’infraction	Période de disqualification
213	Interférence à la circulation	5 années

Partie VIII – Infractions contre la personne et la réputation

Article	Description de l’infraction	Période de disqualification
219	Négligence criminelle	Indéfini
220	Le fait de causer la mort par négligence criminelle	Indéfini
221	Causer des lésions corporelles par négligence criminelle	Indéfini
222	Homicide	Indéfini
235	Peine pour meurtre	Indéfini
236	Punition de l’homicide involontaire coupable	Indéfini
239	Tentative de meurtre	Indéfini
240	Complice de meurtre après le fait	Indéfini
241	Fait de conseiller le suicide ou d’y aider	Indéfini

244	Décharger une arme à feu avec une intention particulière	Indéfini
245	Fait d'administrer une substance délétère	Indéfini
246	Fait de vaincre la résistance à la perpétration d'une infraction	Indéfini
248	Fait de nuire aux moyens de transport	Indéfini
264.1	Proférer des menaces	5 années
265	Voies de fait	5 années
266	Voies de fait	5 années
267	Agression armée ou infliction de lésions corporelles	5 années
268	Voies de fait graves	indéfini
269	Lésions corporelles	5 années
269.01	Circonstance aggravante – voies de fait contre un conducteur de véhicule de transport en commun	5 années
269.1	Torture	indéfini
270	Voies de fait contre un agent de la paix	5 années
270.01	Agression armée ou infliction de lésions corporelles – agent de la paix	5 années
270.02	Voies de fait graves – agent de la paix	5 années
270.1	Désarmer un agent de la paix	5 années
271	Agression sexuelle	indéfini

272	Agression sexuelle armée, menaces à une tierce personne ou infliction de lésions corporelles	indéfini
273	Agression sexuelle grave	indéfini
273.3	Passage d'enfants à l'étranger	5 années
279	Enlèvement / séquestration	indéfini
279.01	Traite des personnes	indéfini
279.011	Traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans	indéfini
279.02	Avantage matériel – traite de personnes / avantage matériel – traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans	5 années
279.03	Rétention ou destruction de documents – traite de personnes / rétention ou destruction de documents – traite de personnes âgées de moins de dix-huit ans	5 années
279.04	Exploitation / prélèvement d'organes ou de tissus	5 années
279.1	Prise d'otage	5 années
280	Enlèvement d'une personne âgée de moins de 16 ans, 17 ans, 18 ans	5 années
281	Enlèvement d'une personne âgée de moins de 14 ans, 15 ans, 16 ans	5 années
282	Enlèvement en contravention avec une ordonnance parentale ou de garde	5 années
283	Enlèvement	5 années
286.1	Obtention de services sexuels moyennant retribution	5 années

Partie VIII.1 – Infractions contre les droits de propriété

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
320.13	Conduite dangereuse / conduite causant des lésions corporelles / conduite causant la mort	5 années
320.14	Capacité de conduire affaiblie / conduite causant des lésions corporelles / conduite causant la mort	5 années
320.15	Omission ou refus d'obtempérer / accident ayant entraîné des lésions corporelles / accident ayant entraîné la mort	5 années
320.16	Omission de s'arrêter à la suite d'un accident / accident ayant entraîné des lésions corporelles / accident ayant entraîné la mort	5 années
320.17	Fuite	5 années
320.18	Conduite durant l'interdiction	5 années
320.36	Utilisation non autorisée des substances corporelles / utilisation ou communication non autorisées des résultats	5 années
320.37	Refus de prélever un échantillon	5 années

Partie IX – Infractions contre les droits de propriété (suite)

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
322	Vol	5 années
323	Huîtres (vol)	5 années

324	Vol par dépositaire de choses frappées de saisie	5 années
325	Quand la mise en gage par un agent n'est pas un vol	5 années
326	Vol de service de télécommunication	5 années
327	Possession d'un dispositif pour l'utilisation d'installations de télécommunication ou l'obtention de services de télécommunication	5 années
328	Vol par une personne ou d'une personne ayant un droit de propriété spécial	5 années
330	Vol par une personne tenue de rendre compte / effet d'une inscription à un compte	5 années
331	Vol par une personne détenant une procuration	5 années
332	Distraction de fonds détenus en vertu d'instructions	5 années
333	Prise de minerais pour des fins scientifiques	5 années
333.1	Vol d'un véhicule à moteur	5 années
334	Punition du vol	5 années
335	Prise d'un véhicule a moteur ou d'un bateau sans consentement	5 années
336	Abus de confiance criminel	5 années
338	Prendre frauduleusement des bestiaux ou enlever les marques	5 années
339	Prise de possession, etc. de bois en dérive	5 années
340	Destruction de titres	5 années
341	Fait de cacher frauduleusement	5 années

342	Vol, etc. des cartes de credit / utilisation non autorisée de données relatives à une carte de crédit	5 années
342.01	Instruments – copie de données relatives à une carte de crédit, ou fabrication ou falsification de cartes de crédit	5 années
342.1	Utilisation non autorisée d'ordinateur	5 années
342.2	Possession d'un dispositif permettant l'utilisation non autorisée d'un ordinateur ou la commission d'un méfait	5 années
343	Vol qualifié	5 années
344	Vol qualifié - peine	5 années
345	Fait d'arrêter la poste avec intention de vol	5 années
346	Extorsion	5 années
347	Taux d'intérêt criminel	5 années
348	Introduction par effraction dans un dessein criminel	5 années
348.1	Circonstance aggravante – invasion de domicile	5 années
349	Présence illégale dans une maison d'habitation	5 années
350	Introduction	5 années
351	Possession d'outils de cambriolage	5 années
352	Possession d'instruments pour forcer un appareil à sous ou un distributeur automatique de monnaie	5 années

353	Fait de vendre, etc. un passe-partout d'automobile	5 années
353.1	Modification du numéro d'identification d'un véhicule	5 années
354	Possession de biens criminellement obtenus	5 années
355	Possession de biens criminellement obtenus (peine)	5 années
355.2	Trafic de biens criminellement obtenus	5 années
355.3	Prohibition réelle	5 années
355.4	Possession de biens criminellement obtenus – trafic	5 années
356	Vol de courrier	5 années
357	Apporter au Canada des objets criminellement obtenus	5 années
358	Possession	5 années
361	Faux semblant ou faux prétexte	5 années
362	Escroquerie : faux semblant ou fausse déclaration / présomption découlant d'un chèque sans provision	5 années
363	Obtention par fraude de la signature d'une valeur	5 années
364	Obtention frauduleuse d'aliments et de logement	5 années
366	Falsification	5 années
368	Emploi, possession ou trafic d'un document contrefait	5 années
368.1	Instruments pour commettre un faux	5 années
369	Papier de bons du trésor, sceaux publics, etc.	5 années

372	Faux renseignements / communications indécentes / communications harcelantes	5 années
374	Rédaction non autorisée d'un document	5 années
375	Obtenir, etc. au moyen d'un instrument fondé sur un document contrefait	5 années
376	Contrefaçon de timbres, etc. / contrefaçon d'une marque	5 années
377	Documents endommagés	5 années
378	Infractions relatives aux registres	5 années

Partie X – Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
380	Fraude / influence sur le marché public	5 années
381	Emploi de la poste pour frauder	5 années
382	Manipulations frauduleuses d'opérations boursières	5 années
382.1	Délit d'initié / communication de renseignements confidentiels	5 années
383	Agiotage sur les actions ou marchandises	5 années
384	Courtier réduisant le nombre d'actions en vendant pour son propre compte	5 années
385	Cacher frauduleusement des titres	5 années
386	Enregistrement frauduleux de titre	5 années
387	Vente frauduleuse d'un bien immeuble	5 années
388	Reçu destiné à tromper	5 années
389	Aliénation frauduleuse de marchandises sur lesquelles on a avancé de l'argent	5 années

390	Reçus frauduleux sous le régime de la loi sur les banques	5 années
391	Secrets industriels / secrets industriels – connaissance préalable	5 années
392	Aliénation de biens avec l'intention de frauder des créanciers	5 années
393	Fraude en matière de prix de passage, etc.	5 années
394	Fraudes relatives aux minéraux précieux / vente de minéraux précieux / achat de minéraux précieux	5 années
394.1	Possession de minéraux précieux volés ou obtenus illégalement	5 années
396	Infractions relatives aux mines	5 années
397	Livres et documents	5 années
398	Falsifier un registre d'emploi	5 années
399	Faux relevé fourni par un fonctionnaire public	5 années
400	Faux prospectus, etc.	5 années
401	Obtention de transport par faux connaissance	5 années
402.2	Vol d'identité / trafic de renseignements identificateurs	5 années
403	Fraude à l'identité	5 années
405	Reconnaissance d'un document sous un faux nom	5 années
406	Contrefaçon d'une marque de commerce	5 années
407	Infraction (contrefaçon d'une marque de commerce)	5 années
408	Substitution (contrefaçon d'une marque de commerce)	5 années

409	Instruments pour contrefaire une marque de commerce	5 années
410	Autres infractions relatives aux marques de commerce	5 années
411	Centre de marchandises utilisées sans indication	5 années
414	Présomption reposant sur le port d'expédition	5 années
415	Infractions relatives aux épaves	5 années
416	Marques distinctives sur approvisionnements publics	5 années
417	Application ou enlèvement de marques sans autorisation / opérations illicites à l'égard d'approvisionnements publics	5 années
418	Vente d'approvisionnements défectueux à sa majesté	5 années
419	Emploi illégitime d'uniformes ou certificats militaires	5 années
420	Approvisionnements militaires	5 années
421	Preuve d'enrôlement	5 années
422	Violation criminelle de contrat	5 années
423	Intimidation	5 années
423.1	Intimidation d'une personne associée au système judiciaire ou d'un journaliste	5 années
423.2	Intimidation – services de santé	5 années
424	Menaces de commettre une infraction contre une personne jouissant d'une protection internationale	5 années
424.1	Menaces contre le personnel des nations unies ou le personnel associé	5 années

425	Infractions à l'encontre de la liberté d'association	5 années
425.1	Menaces et représailles	5 années
426	Commissions secretes	5 années

Part XI – Actes volontaires et prohibés concernant certains biens

Article	Description de l'infraction	Période de disqualification
429	Volontairement	5 années
430	Méfait	5 années
431	Attaque contre les locaux officiels, le logement privé ou les moyens de transport d'une personne jouissant d'une protection internationale	5 années
431.1	Attaque contre les locaux officiels, le logement privé ou les moyens de transport du personnel des nations unies ou du personnel associé	5 années
432	Enregistrement non autorisé d'un film / enregistrement non autorisé en vue de la vente, etc.	5 années
433	Incendie criminel : danger pour la vie humaine	5 années
434	Incendie criminel : dommages matériels	5 années
434.1	Incendie criminel : biens propres	5 années
435	Incendie criminel : intention frauduleuse	5 années
436	Incendie criminel par négligence	5 années
436.1	Possession de matières incendiaires	5 années

437	Fausse alerte	5 années
438	Entrave au sauvetage d'un navire naufragé	5 années
439	Dérangement des signaux de marine	5 années
440	Enlever une barre naturelle sans permission	5 années
441	Occupant qui détériore un bâtiment	5 années
442	Déplacer des lignes de démarcation	5 années
443	Déplacer des bornes internationales, etc.	5 années
445	Tuer ou blesser des animaux	5 années
445.01	Tuer ou blesser certains animaux	5 années
445.1	Faire souffrir inutilement un animal	5 années
446	Causer blessure ou lésion	5 années
447	Arène pour combats d'animaux	5 années
449	Fabrication (monnaie contrefaite)	5 années
450	Possession, etc. de monnaie contrefaite	5 années
451	Possession de limailles, etc.	5 années
452	Mise en circulation, etc. de monnaie contrefaite	5 années
453	Pièce mise en circulation	5 années
454	Jetons contrefaits	5 années
455	Rogner une pièce de monnaie	5 années

456	Dégrader une pièce de monnaie courante	5 années
457	Chose ressemblant à un billet de banque	5 années
458	Fabrication, possession ou commerce d'instruments pour contrefaire de la monnaie	5 années
459	Retirer d'un hôtel de la monnaie des instruments, etc.	5 années
460	Faire le commerce de la monnaie contrefaite, etc. / emploi frauduleux de monnaie authentique mais sans valeur	5 années
461	Quand la contrefaction est complète	5 années